

URGENCE DRONES

Filière Europe–Ukraine : le moment pour la France d’agir

Plaidoyer porté par l’association Pour l’Ukraine, pour leur liberté et la nôtre ! (PLU – depuis 2022) / Groupe Armement

19/07/2026

Priorité absolue : l’aide à l’Ukraine. En produisant massivement des drones avec elle, la France et les États européens volontaires lui permettraient de financer et d’amplifier sa production, d’user les capacités russes et de tenir l’initiative stratégique face à la Russie. La souveraineté industrielle européenne et la réindustrialisation française sont les bénéfices qui en découlent.

1. CONTEXTE ET ENJEUX STRATÉGIQUES

Depuis 2022, l’Europe est entrée dans l’ère de la guerre des drones. La Russie multiplie les violations de l’espace aérien européen : 38 crashes de drones sur le sol de pays non-belligérants depuis 2022, en accélération depuis 2025. Selon le commissaire européen Andrius Kubilius, Moscou « pourrait déployer entre 7 et 9 millions de drones en 2026 ».

L’Ukraine, elle, a bâti en quatre ans un écosystème sans équivalent : 7 fabricants en 2022, plus de 500 en 2025, capacité dépassant 8 millions de drones FPV par an. En mars 2026, les systèmes ukrainiens ont abattu plus de 33 000 drones russes en un seul mois.

Face à ce défi, la France accélère, 10 000 drones commandés en 2026, Pacte Drones pour standardiser les architectures, mais elle n’a pas encore de mécanisme de financement dédié à la coproduction de drones avec l’Ukraine ni de vision européenne intégrée. C’est précisément ce que ce document propose.

2. UN PARTENARIAT MUTUELLEMENT PROFITABLE

Les États européens apportent à l’Ukraine :	L’Ukraine apporte aux États européens :
› Capitaux et investissements massifs › Composants critiques souverains : semi-conducteurs, motorisation électrique, optique et capteurs IR, navigation satellite. Réduction de la dépendance aux composants chinois, à Starlink et aux briques américaines ITAR › Standards OTAN, certification et interopérabilité pour accéder au marché européen de défense	› Savoir-faire de guerre unique : essais, anti-brouillage, guidage fibre optique, drones navals › Systèmes éprouvés au combat, disponibles immédiatement › Retour d’expérience en temps réel (« Test in Ukraine ») › Doctrines d’emploi forgées en haute intensité › Instructeurs d’un réseau d’académies à déployer en Europe

3. UNE OPPORTUNITÉ INDUSTRIELLE POUR LA FRANCE

Au-delà de l’impératif sécuritaire, la filière drone représente une opportunité industrielle majeure à saisir maintenant, avant que des acteurs extra-européens ne s’imposent comme principaux fournisseurs des armées européennes. La France dispose d’atouts exceptionnels sur toute la chaîne de valeur : de grands groupes de rang mondial (Airbus Defence & Space, Dassault Aviation, KNDS France, MBDA, Naval Group, Safran, Thales), mais aussi un tissu de PME et de start-up innovantes (Alta Ares, Delair, Egide, Harmattan AI, Turgis & Gaillard, et bien d’autres) dont le potentiel reste insuffisamment exploité faute de commandes stables et massifiées.

Des capacités civiles en métallurgie, électronique et plasturgie peuvent être mobilisées dans une logique duale pour contribuer à la montée en cadence, sans reconversion lourde. Le développement de cette filière peut soutenir plusieurs milliers d’emplois qualifiés sur le territoire français.

La France a posé un premier jalon le 15 juin 2026 avec « Brave France », programme conjoint de l’Agence de l’innovation de défense et de la plateforme ukrainienne Brave1, doté de 20 M€ pour cofinancer des projets de start-up des deux pays sur les drones, munitions et défense anti-aérienne. Un signal politique réel, mais dont l’échelle, sans commune mesure avec l’effort requis, mesure le chemin qui reste à parcourir. Les industriels ukrainiens rencontrés, qu’il s’agisse de producteurs de missiles ou de drones navals, soulignent explicitement qu’ils pourraient doubler leur production si des contrats pluriannuels et des financements plus massifs étaient au rendez-vous. Le sommet de Paris du 14 juillet a montré que la coproduction franco-ukrainienne est possible :

licences de production des missiles SCALP, AASM et bientôt Aster 30 accordées à l'Ukraine. Sur les drones de masse, ce cap reste à franchir.

De nombreux pays européens ont déjà engagé des projets de coproduction avec l'Ukraine. Le marché mondial des drones pourrait atteindre 80 à 90 milliards de dollars d'ici 2030. Si la France n'accélère pas maintenant, elle risque de se retrouver durablement en position de suiveur sur un marché qu'elle a les moyens de structurer.

4. FINANCER LA PRODUCTION UKRAINIENNE, RÉORIENTER LES FONDS EUROPÉENS

Les instruments financiers existent mais sont dispersés sur l'ensemble du spectre capacitaire, sans fléchage prioritaire vers les drones ni association systématique de l'Ukraine. L'enveloppe SAFE (150 Mds€) est quasi-entièrement engagée entre 18 États membres. Les 15 Mds€ alloués à la France peuvent être partiellement fléchés vers les drones par décision nationale immédiate ; mais un effort coordonné européen, visant 20 à 30 Mds€ dédiés aux drones et à la coproduction UE-Ukraine, exige la création d'un nouveau mécanisme : le SAFE 2.

Le 30 juin 2026, l'UE a franchi une étape en fléchant 3,9 Mds€ vers la production de drones ukrainiens (dispositif « drones d'Ukraine, pour l'Ukraine », 6 Mds€ au total). C'est la logique que nous défendons : financer directement la production ukrainienne pour le front. Cette dynamique doit être amplifiée, et complétée par un second levier, la coproduction structurée, qui ancrera durablement cette filière en Europe et en France.

Au-delà du financement, un obstacle procédural bloque la coopération : nos interlocuteurs ukrainiens décrivent des délais incompatibles avec la guerre : six mois pour une licence d'export de caméra, un an pour un contrat, quand Kiev décide en dix jours. Aucune filière euro-ukrainienne ne fonctionnera tant que nos procédures resteront calibrées pour le temps de paix.

Situation actuelle — fonds dispersés	Notre proposition — fonds réorientés
› EDF (8 Mds€ 2021-2027) : 1 Md€ seulement sur les drones, dilué entre chars, satellites, missiles › SAFE (150 Mds€, mai 2025) : enveloppe quasi-entièrement engagée entre 18 États, sans fléchage drones ni coproduction structurée avec l'Ukraine › FAST / BraveTech EU : 100 M€ + 35 M€, symboliques au regard des besoins › EDIP (1,5 Md€, mars 2026) : prolonge EDIRPA avec inclusion de l'Ukraine, mais sans fléchage drones, 1er appel à projets avant l'automne 2026 › European Drone Wall : projet phare sans ligne de financement dédiée	› EDF : réorientation vers les drones, Ukraine partenaire › SAFE : fléchage par la France d'une part de son enveloppe nationale (15 Mds€) vers les drones, décision immédiate › Création d'un SAFE 2 : enveloppe SAFE quasi-saturée (127 Mds€ sur 150), un effort dédié exige un nouveau mécanisme, à inscrire dans le CFP 2028-2034 › FAST / BraveTech EU : portés à 2-3 Mds€ pour la production industrielle › EDIP : déposer un consortium franco-européen drones avant l'automne 2026 : la fenêtre se ferme › European Drone Wall : adosser ce projet phare à une ligne de financement dédiée du SAFE 2 (CFP 2028-2034) Effort total : 20 à 30 Mds€ sur 5 ans, marginal à l'échelle de l'Union, décisif pour l'Ukraine et pour notre souveraineté.

5. HUIT PROPOSITIONS CONCRÈTES

- Fonds drones France : 3 Mds€ d'ici 2030** : (0,7 % de l'enveloppe LPM actualisée, 8,3 % de la rallonge de 36 Mds€), pour la production, la R&D et les achats conjoints de drones et solutions anti-drones. Visibilité pluriannuelle pour les industriels, levier de rôle moteur français dans les institutions européennes. Ce fonds doit prioritairement financer des coentreprises franco-ukrainiennes.
- Fonds européen dédié : 20 à 30 Mds€ sur 5 ans** : Investissement distinct et cumulatif au marché d'achats : réorientation de l'EDF, part des prêts SAFE nationaux vers des projets drones UE-Ukraine, création d'un SAFE 2, BraveTech EU porté à 2-3 Mds€ avec effet de levier sur le capital-investissement privé.
- Centres d'excellence thématiques** : France : IA embarquée, optique de précision, munitions rôdeuses. Ukraine : essais autonomes, drones navals, guidage fibre optique. Pôles complémentaires en Allemagne, Danemark, États baltes, Finlande, Italie, Pologne.

4. **Transfert de technologies bidirectionnel** : De l'Ukraine : doctrines et systèmes éprouvés au combat, résistance au brouillage, coordination d'essais. Des États européens : capteurs, matériaux composites, certification OTAN, encadrés par des accords de propriété intellectuelle équitables.
5. **Achats conjoints de 1 à 2 millions de drones/an** : Entre États volontaires, engagements pluriannuels coordonnés et cofinancés, pour au moins 1 million de drones/an en 2028, puis 2 millions en 2030. Stock tournant d'environ deux mois de guerre de haute intensité, marché de 40 à 50 Mds€/an adossé aux instruments EDIP et SAFE et aux budgets nationaux, afin de répondre à une équation que les Ukrainiens résument en trois mots : temps, argent, personnel.
6. **Produire pour livrer l'Ukraine en priorité** : Alimenter le front plutôt que stocker en Europe : les cycles d'innovation rapides rendent vite obsolètes les drones stockés. Retour d'expérience en temps réel via « Test in Ukraine » ; chaque drone livré améliore la génération suivante.
7. **Force de déploiement rapide sur le flanc Est** : Plusieurs milliers de drones déployables en quelques jours depuis des sites pré-positionnés, intégrés aux dispositifs OTAN type Eastern Sentry : dissuasion crédible, laboratoire doctrinal et vitrine technologique.
8. **Réseau d'académies : 200 000 opérateurs d'ici 2030** : Réseau d'écoles en France, en Ukraine et dans plusieurs États volontaires, notamment en Pologne et dans les États baltes : instructeurs ukrainiens, standards OTAN, formation des opérateurs mais aussi partage de l'expérience ukrainienne de résilience civile (collectivités, hôpitaux, énergie, écoles en temps de guerre).

6. OBJECTIONS ET RÉPONSES

« L'Ukraine n'est pas membre de l'UE ni de l'OTAN. Comment garantir la sécurité des technologies ? »

Les briques les plus sensibles restent développées et produites en Europe, avec un rôle moteur de la France.

« La Russie pourrait intensifier ses attaques contre les sites de production ukrainiens. » Une part significative de la production est répartie entre l'Ukraine et plusieurs pays européens sous parapluie OTAN.

« N'est-ce pas une militarisation excessive de l'Europe ? » Il s'agit d'abord de soutenir l'Ukraine, puis de dissuader Moscou d'étendre son agression au reste de l'Europe. Une remilitarisation défensive, face à une menace réelle et documentée, pour empêcher l'extension de la guerre, non pour l'alimenter.

« Le coût d'un tel effort ne sera-t-il pas prohibitif ? » Au contraire : 20 à 30 milliards d'euros sur cinq ans à l'échelle de l'Union représentent une fraction marginale des budgets de défense européens. À l'inverse, une victoire russe coûterait à l'Europe entre 1 300 et 1 600 milliards d'euros sur quatre ans, soit environ le double du coût d'un soutien à la victoire ukrainienne (Corisk/NUPI, 2026), sans compter le prix de notre sécurité et de notre autonomie stratégique.

« L'industrie drone euro-ukrainienne se construit maintenant, et avec elle la sécurité du continent. La France a tous les atouts pour en être. Il lui reste à décider de s'en donner les moyens. »

Plaidoyer URGENCE DRONES porté par l'association Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre ! (PLU) / Groupe Armement

Auteure : Anne Marleix (PLU) | **Contributeurs** : Guillaume Ancel, ancien officier, écrivain et chroniqueur de guerre ; Gilles Bignolas (PLU) ; Aurélien Duchêne, consultant géopolitique et défense, chercheur à Euro Créative ; Xavier Tytelman, ancien aviateur militaire, consultant aéronautique et défense. | **Soutiens** : Vincent Desportes, général de l'armée de Terre (2S), ancien directeur de l'École de guerre ; Emmanuel Dupuy, Président de l'IPSE ; Robin Gastaldi, Délégué général d'une fédération professionnelle, enseignant universitaire ; Arthur Kenigsberg, Associé chez Iron Bridge ; Nicolas Tenzer, Senior fellow, CEPA ; Tara Varma, directrice Prospective stratégique, German Marshall Fund ; Olivier Védrine, administrateur de l'Association Jean Monnet.